

Visite de Sa Majesté Mohamed VI en Mauritanie

Pleine d'enseignements et porteuse d'espoirs!

C'était l'occasion pour l'extériorisation des sentiments rendant hommage aux liens historiques, à l'ambition commune de bâtir une aire régionale prospère et stable, et à insuffler une nouvelle impulsion à la dynamique maghrébine. Mais aussi l'occasion pour remercier de nouveau le Roi, du message et de la visite de solidarité effectuée en Mauritanie le 22 juin 2003, au lendemain de la tentative de putsch du 8 juin 2003. Une visite perçue à l'époque comme une marque d'attention royale à la paix et à la stabilité chez son voisin du Sud, et qui s'est traduite également par la médiation entamée par le Souverain depuis août 2004 pour réconcilier la Mauritanie et la Libye.

Comme il est question également durant la présente visite que le roi Mohamed VI profitera de son séjour en Mauritanie pour évoquer, avec le président Ould Taya, les incompréhensions persistantes entre Ouagadougou et Nouakchott au sujet de l'exil accordé par le pouvoir burkinabé à des ressortissants mauritaniens "les cavaliers du changement" qui sont poursuivis par la Justice mauritanienne dans le cadre de la tentative de putsch de juin 2003 et de celles d'août et de septembre 2004.

C'est donc une visite riche en enseignements et porteuse d'espoirs qui a été entamée dans la journée du lundi par un entretien en tête-à-tête, au Palais présidentiel à Nouakchott, avec le Président Ould Taya. Au cours de ce tête à tête, les deux chefs d'Etat se sont félicités de l'évolution enregistrée dans le développement des relations entre les deux pays.

Des relations marquées par la proximité spatio-temporelle, l'ancrage dans la culture musulmane et arabe et, les défis communs auxquels se heurtent les deux pays pour l'émergence d'une dynamique de renforcement des instruments d'un partenariat Sud-Sud, où la Mauritanie semble être placée par le Maroc, au premier plan.

Et c'est à ce titre qu'au cours de l'année 2004 marquée par une infestation acridienne généralisée en Mauritanie, le Maroc a fourni quelque 50.000 litres de pesticides et trois aéronefs pour aider notre pays à contenir l'invasion.

Dans le domaine de la coopération bilatérale la présente visite de travail du souverain marocain, a été fructueuse, car elle fut sanctionnée par la signature de cinq conventions de coopération entre nos deux pays.

Ainsi le Roi Mohammed VI et le président Ould Taya ont co-présidé, le mardi à Nouakchott, une cérémonie au cours de laquelle ont été signés cinq nouveaux accords de coopération entre le Maroc et la Mauritanie.

Le premier accord tend à renforcer la capacité de réaction des deux pays face au fléau acridien dévastateur pour l'agriculture et l'environnement, notamment par la mise en commun des moyens dont on dispose de part et d'autre, tant au plan matériel qu'humain.

Cet accord a été signé côté marocain par Mohand Laenser, ministre de l'Agriculture, du développement rural et des pêches maritimes et du côté mauritanien par Ahmedou Ould Ahmedou, notre ministre du Développement Rural et de l'Environnement.

Le deuxième accord signé est relatif aux transports. Il prévoit une coopération globale en matière de transport maritime. Il a été signé par Karim Ghellab, ministre de l'Équipement et des Transports et Ba Bocar Soulé, notre ministre de l'Équipement et des Transports.

L'intérêt de cet accord réside dans le fait qu'il contribuera à faciliter les liaisons maritimes entre les deux pays voisins et davantage de rapprochement pour créer les conditions d'une intégration économique et commerciale entre les deux pays.

Le troisième accord signé a trait à l'alphabétisation des adultes et à la lutte contre l'analphabétisme. Il a été signé par Mohamed Benaisa, ministre des Affaires Étrangères et de la coopération et son homologue le patron de la diplomatie mauritanienne Mohamed Vall Ould Bellal.

Enfin, deux autres accords ont été signés respectivement par Mohamed Cheikh Badiallah, ministre marocain de la Santé et son homologue mauritanien, Mohamed Lemine Ould Selmane. Ces accords concernent le jumelage entre, d'une part le CHU Ibn Sina de Rabat et le centre hospitalier de Nouakchott, et d'autre part, le CHU Ibn Rouchd de Casablanca et l'hôpital Cheikh Zayed de Nouakchott. Ces deux jumelages favoriseront l'échange d'expertises et d'informations entre les institutions hospitalières concernées et permettront aux responsables du secteur de la santé des deux pays d'être au diapason des techniques et avancées scientifiques réalisées dans le domaine médical.

A noter enfin, et c'est très important, qu'il a été décidé lors de cette visite royale du souverain marocain chez nous l'engagement en Mauritanie d'un programme de provocation artificielle des pluies par ensemencement des nuages, à travers la mise à disposition de la Mauritanie de l'expertise accumulée par le Maroc dans ce domaine et menée avec succès dans d'autres pays de la sous région.

CHEIKHNA OULD NENNI